

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE HYGEA DU 22 JUIN 2021

CONVOCAATION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le **mardi 22 juin 2021 à 17h00 avec une présence physique limitée dans les locaux de l'intercommunale - Rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré.**

L'Assemblée Générale ordinaire aura à son ordre du jour :

1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020;
2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2020 et du rapport de gestion 2020;
3. Rapport du Commissaire;
4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2020 du Comité de rémunération;
5. Approbation du rapport de rémunération 2020 du Conseil d'Administration;
6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2020 et du rapport de gestion 2020 qui comprennent les 2 rapports repris ci-dessus;
7. Affectation des résultats;
8. Décharge à donner aux Administrateurs;
9. Décharge à donner au Commissaire.

IMPORTANT !

Compte tenu de la prolongation (décret du Gouvernement wallon du 01.04.2021) des mesures établies par le décret du 1er octobre 2020, l'Assemblée Générale se déroulera avec présence physique limitée, dans le respect des règles sanitaires et du décret du 1er octobre 2020.

L'Assemblée Générale se déroulera avec la présence physique du Président et du Directeur Général.

La présence des délégués communaux, provinciaux, de CPAS est en revanche facultative.

L'Assemblée Générale reste ouverte au public. Cependant, la séance de l'Assemblée Générale sera diffusée en ligne. Le lien est publié sur le site internet d'HYGEA et communiqué aux associés.

Au regard de la crise sanitaire actuelle, les citoyens qui désirent assister à l'Assemblée Générale HYGEA du 22 juin 2021 à 17h, sont invités à se connecter à la séance via le lien suivant :

<https://zoom.us/j/95913589331>

**CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU
PUBLIC
22 JUIN 2021**

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD), un Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 17h30 et aura à son ordre du jour:

1. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020;
2. Présentation du rapport de gestion 2020.

Au regard de la crise sanitaire actuelle, les citoyens qui désirent assister au Conseil d'Administration ouvert au public à 17h30, sont invités à se connecter à la séance via le lien suivant :
<https://zoom.us/j/95913589331>